



Collection “CEPESS”

Analyse :  
**La démocratie chrétienne  
en  
pleine mutation**



ceposs  
regards sur la société

Editeurs responsables :

Eric PONCIN,  
Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

En collaboration avec :

Laurent de BRIEY,  
Centre d'Etudes Politiques, Economiques et Sociales

Rue des Deux Eglises, 45

1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00

Fax : 02/238 01 18



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

---

## Introduction

La démocratie chrétienne est aujourd'hui souvent considérée comme étant en perte de vitesse. Alors qu'elle était en plein essor après la Seconde Guerre mondiale et a grandement contribué à la construction européenne, elle s'effondre sur le plan électoral et tente de se renouveler pour survivre. Quelles sont les mutations en cours et à quoi sont-elles dues ? La démocratie chrétienne a-t-elle encore un avenir ?

---

## 1. Les origines et les valeurs de la démocratie chrétienne

L'expression « démocratie chrétienne » est utilisée pour la première fois en 1791 par l'évêque constitutionnel de Lyon, mais sans référence aucune à la politique. Elle désignait alors la démocratisation de l'Église, en opposition avec l'Église aristocratique de l'Ancien Régime.

Elle sera utilisée pour la première fois dans un sens politique à partir de la révolution française de 1848 par l'équipe du quotidien *Ere nouvelle*. Elle fait alors référence à « la réconciliation entre le christianisme et la démocratie et la recherche d'une contribution du christianisme à la vie d'une société démocratique ». C'est une période que l'historien Jean-Baptiste Duroselle qualifiera de « première démocratie chrétienne ». C'est là qu'apparaissent les premiers mouvements politiques d'inspiration chrétienne, bien qu'ils soient alors peu organisés.

La « seconde démocratie-chrétienne » fera son apparition à partir de 1891, suite à l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII. Elle désigne un mouvement politique visant à mettre sur pied des réformes sociales en s'inspirant du christianisme. C'est alors que naissent les premières organisations politiques dites « démocrates chrétiens », dont le premier « Parti démocrate chrétien » en France (1896). Toutefois, en 1901, Léon XIII condamnera, dans son encyclique *Graves de communi*, l'utilisation de ce terme dans un contexte politique.

C'est surtout à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale que les partis démocrates chrétiens connaissent un essor indéniable. Ils tirent alors principalement profit du discrédit de la droite nationaliste pour remplir l'espace politique laissé vacant, et ainsi capter une grande partie de l'électorat de droite. Ils faisaient, à l'époque, véritablement figure de troisième voie.

Sur le plan idéologique, la démocratie chrétienne repose sur le personnalisme, qui se caractérise par la reconnaissance de la personne humaine comme étant libre. De ce fait, elle acquiert de l'autonomie et peut penser et agir librement. Elle peut donc poser des choix et être responsable de ceux-ci. Cette liberté caractéristique du personnalisme n'est pas individuelle, mais est « inextricablement connectée à la liberté des autres » (Beke, 2003)

En effet, un autre pilier de l'idéologie démocrate-chrétienne est le communautarisme. La doctrine communautariste constitue « l'élément le plus visible de l'héritage conservateur de la démocratie chrétienne » et se définit par « l'existence et l'épanouissement de la personne passant avant tout par ses communautés d'appartenance, au premier rang desquelles la famille » (Magnette, 2003). L'accent est donc mis sur l'importance des différents cadres sociaux, nécessaires afin que les individus puissent s'épanouir. En cela, on assiste donc à une rupture avec l'individualisme libéral.

La vision de l'homme défendue par la démocratie-chrétienne et les partis qui en sont issus est donc « positive et dynamique » (Beke, 2003). Toute personne, étant libre, a la responsabilité de contribuer à une certaine perception du bien commun, et participe ainsi à son développement personnel ainsi qu'au développement de relations intrapersonnelles et de la communauté dans laquelle elle évolue.

Sur le plan politique, la démocratie politique transcende le clivage gauche-droite et adopte une position centriste, entre la droite conservatrice et la social-démocratie. En quoi les partis démocrates-chrétiens se distancent-ils de ces deux courants ? La principale différence vis-à-vis de la social-démocratie se situe dans le rapport à l'Etat social : « l'Etat social n'est pas juste la création de l'Etat ; chaque homme est impliqué par et responsable de l'Etat social. » (Beke, 2003). En ce qui concerne le conservatisme, celui-ci se pose en défenseur des intérêts et des valeurs de la classe possédante, ce qui n'est pas le cas de la démocratie chrétienne qui, à l'origine, avait pour fondement la défense des intérêts et valeurs de l'Eglise et ne visait donc pas une classe sociale en particulier, adoptant une position intermédiaire sur le clivage possédant-travailleur. En plus de se situer davantage à droite, alors que la démocratie-chrétienne se positionne au centre, les partis conservateurs sont davantage des partis d'alternance et de confrontation, et ont donc vocation à être, alternativement, des piliers de la majorité ou de l'opposition. Les partis démocrates-chrétiens sont plutôt, quant à eux, des partis de coalition et de conciliation (Seiler, 2003).

---

## 2. Les transformations de la famille démocrate-chrétienne

---

### 01. au sein du PPE

Sur le plan européen, les racines démocrates-chrétiennes du Parti populaire européen (PPE) sont indéniables, même s'il y eut, dans les années 70, un désaccord au sujet de la mention démocrate-chrétienne dans le nom du parti. La famille démocrate-chrétienne a d'ailleurs largement contribué à œuvrer en faveur de la construction européenne.

Néanmoins, à partir de 1991, le PPE a pris un virage politique considérable. Des tensions se manifestaient alors en son sein en raison d'une baisse des résultats électoraux de la famille démocrate-chrétienne, mais aussi de blocages dans le processus de construction européenne. C'est pourquoi le PPE a annoncé son intention de s'ouvrir à des partis populaires. Le premier d'entre eux sera le Parti populaire espagnol (*Partido Popolar*, adhésion en 1999) suivi du parti conservateur britannique (qui se retirera du PPE, jugé trop fédéraliste, en 2009). Cette nécessité d'élargissement était également due à la montée en puissance d'autres gros partis européens, tels que le Parti socialiste européen.

Depuis lors, le PPE s'est élargi à des partis à sensibilité conservatrice, voire libérale ou nationaliste, tels que le Peuple de la Liberté (Italie, adhésion au PPE en 1999), l'Union pour un Mouvement populaire (France, autrefois RPR, adhésion en 1999), pour ne reprendre que quelques exemples. Selon Delwit, « le mouvement engagé s'est révélé irréversible. Le PPE a quitté son identité de famille politique confinée à la démocratie chrétienne pour endosser le costume d'une fédération européenne de partis plus largement marquée au centre-droit du spectre politique. » Il affirme également que « cette cohabitation est de plus en plus lourde à porter » et rend l'idéologie du PPE « de plus en plus diffuse ».

---

## 02. En Europe

Nous allons ici passer en revue quelques partis issus de la démocratie chrétienne afin de dégager les différentes tendances et de voir quelle a été leur évolution respective au cours des dernières années.

- ▶ Italie : Suite à l'affaire *Tangentopoli* en 1992 (scandale dû à des affaires de corruption), on assiste à l'implosion de la *Democrazia Cristiana*, ce qui laisse vacant l'espace politique de centre-droit. Celui-ci sera comblé par la *Forza Italia* (centre-droit) avec l'entrée en politique de Berlusconi, mais aussi, plutôt au centre-gauche, par le *Partito Popolare italiano* (qui confluera ensuite dans *La Margherita*, qui elle-même se fondra ensuite dans le *Partito Democratico*). De plus, deux politiciens centristes, Casini et Mastella, refusant de suivre l'évolution du PPI, créèrent le *Centro Democratico Cristiano*, qui se divisera ensuite en deux partis distincts : l'*UDC* et l'*UDEUR*. En bref, de nombreuses formations disparates sont nées des centres de la DC, la principale étant *Forza Italia*, qui s'est posé en parti populaire déconfessionnalisé, et a absorbé, dans la *Casa delle Libertà*, *Alleanza Nazionale* (extrême-droite essayant de se rapprocher de la droite) et la *Lega Nord*. L'héritage de la démocratie chrétienne est donc présent aussi bien au centre-gauche qu'au centre-droit.
- ▶ Allemagne : la *CDU/CSU* est le regroupement politique formé au niveau fédéral par la droite-démocrate chrétienne, de tendance plutôt conservatrice (*CDU – Union chrétienne-démocrate d'Allemagne*) et l'Union chrétienne-sociale. Après s'être retrouvé dans l'opposition de 1998 à 2005, il revient au pouvoir, mais en devant former une grande coalition avec le *SPD* (parti social-démocrate allemand). Il se positionne désormais en *catch-all party*<sup>1</sup>, visant à la fois un électorat de chrétiens et de non-chrétiens.
- ▶ France : traditionnellement, le centre-français (*Union pour la démocratie française – UDF*) était associé à la droite. Avec la naissance du *MoDem* (*Mouvement démocrate*), François Bayrou a opéré un recentrage progressif. Toute référence à la chrétienté a été supprimée. Notons qu'après les élections européennes de 2004, l'*UDF* avait quitté le *PPE* pour fonder, avec la *Margherita*, l'*Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe*.

---

<sup>1</sup> Parti « attrape-tout », visant l'électorat le plus diversifié possible.

---

### 3. Constatations

La perte de vitesse électorale des partis de tradition démocrate chrétienne a pu être constatée dans la plupart des pays européens. Ce phénomène comporterait deux causes principales : d'une part, la bipolarisation du débat politique et, d'autre part, la sécularisation croissante au sein de notre société.

Pour y remédier, comme le montrent les quelques exemples ci-dessus, les partis de la famille démocrate chrétienne ont adopté deux changements principaux, qui vont parfois de pair. Certains se sont sécularisés, en prenant leurs distances par rapport à l'Église et en gommant la référence à la chrétienté. D'autres se sont davantage déplacés vers le centre-droit ou, plus rarement, le centre-gauche. On observe régulièrement une tendance à se transformer en catch-all parties, c'est-à-dire en partis visant à capter l'électorat le plus large possible, en tendant, souvent vers le conservatisme et parfois le populisme. L'objectif est de se renouveler et de se diversifier pour pallier les pertes électorales.

A ce sujet, Wouter Beke estime que la stratégie conservatrice peut être « attractive électoralement ». Il affirme qu'elle « peut compenser les pertes causées par la déparisation et la sécularisation », mais que « la démocratie chrétienne doit se centrer sur son identité propre si elle ne veut pas être absorbée idéologiquement par le conservatisme ». Il s'agit, selon lui, d'un « dilemme stratégique qui n'est pas seulement une question d'idéologie, mais aussi de stratégie » (Beke, 2003).

---

## 4. Conclusion : Et en Belgique francophone ?

Les partis issus de la démocratie chrétienne sont en pleine mutation. Certains d'entre eux ont choisi de se positionner en tant que partis attrape-tout et accentuent un discours conservateur, voire identitaire et populiste, pour compenser la perte de soutien électoral, au risque de trahir les valeurs qui sous-tendent leur origine, à savoir la priorité accordée au développement de l'être humain.

En Belgique francophone, le glissement de la démocratie chrétienne à l'humanisme démocratique témoigne par contre d'une volonté de rester fidèle au projet politique de la démocratie chrétienne tout en prenant acte des transformations de la société contemporaine. Le projet politique humaniste préserve les deux piliers de la démocratie chrétienne : d'une part, sur un personnalisme s'opposant à l'individualisme contemporain ; d'autre part, la réalisation de la personne au sein d'une communauté. Néanmoins, cette appartenance à une communauté est comprise en lien avec la notion de citoyenneté et conçue comme une appartenance choisie, porteuse d'une identité ouverte. On assiste donc à une rupture par rapport à la notion de communautarisme, dans l'acception qu'elle avait au temps de la démocratie chrétienne, où elle fait référence à une appartenance liée à la naissance et à une identité fermée, déterminée une fois pour toutes.

Certaines raisons confortant cette voie, plutôt qu'une transformation en parti attrape-tout, peuvent être identifiées. Tout d'abord, le système proportionnel en vigueur en Belgique laisse à ces partis, traditionnellement considérés comme des partis de coalition et de conciliation, la possibilité de se faire entendre, contrairement à d'autres Etats européens, comme la France, où la bipolarité est plus marquée par les systèmes majoritaires.

De plus, le choix d'une posture conservatrice est perçu comme à contre-courant du constat d'épuisement de notre modèle de développement actuel confronté à une triple dette, économique, écologique et humaine (stress, inégalité...), a démontré l'épuisement de notre modèle actuel de société. L'heure n'est pas à la défense d'un modèle économique et social dépassé, mais à la mise en avant de réformes susceptibles d'apporter des réponses aux défis démographique, écologique et économique du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Quant aux partis populistes, il apparaît en général que l'expérience de pouvoir tend à les discréditer. En effet, leur discours simpliste s'effondre fréquemment au moment de passer aux actes : l'argumentation basée sur le « il n'y a qu'à... » ne peut tenir la route face à la complexité et à la technicité de la réalité décisionnelle de la chose publique. Cela explique pourquoi les partis à tendance populiste ont en effet plus de facilités à faire des voix qu'à les conserver. Alors qu'ils mettent en avant des thèmes porteurs dans l'esprit des citoyens, ils ne proposent en réalité que des réponses sans fondement à des problèmes structurels, et ne présentent donc aucune vision politique à long terme.

Il appartient dès lors aux partis humanistes de démontrer que les discours démagogiques et de repli utilisés par les partis populaires, qui jouent sur les craintes de la population, n'offrent en réalité aucune réponse viable. Toutefois, ils soulèvent des interrogations réelles et pertinentes en relation avec notre société (l'immigration, l'insécurité, le chômage...), qui ne peuvent être ignorées. Aussi, il importe de prendre position en osant mettre sur la table certaines questions de société fondamentales, parfois éludées par les partis traditionnels car assez sensibles, afin de proposer une véritable alternative aux tendances populistes.

De plus, pour retrouver une crédibilité, les partis humanistes ne peuvent faire l'impasse sur d'autres éléments. Il est tout d'abord dans leur intérêt de vulgariser leur message afin de le rendre plus accessible. Le projet humaniste, au centre de l'espace politique belge francophone, est un « tout en nuances » et correspond à « un espace de synthèse entre les exigences de solidarité et de responsabilité »<sup>2</sup>. Toutefois, la notion d'humanisme peut, à première vue, sembler assez floue, et ces partis ne peuvent s'enfermer dans la théorisation mais doivent parvenir à faire comprendre de façon concrète ce qu'ils peuvent apporter à la société et à mettre en avant les dossiers où la spécificité humaniste se manifeste le plus, tels que les questions d'éthique, de régulation économique, ainsi que celles relatives aux familles.

Ils doivent également parvenir à faire comprendre que la transition d'un parti chrétien à un parti humaniste n'est pas antinomique. Les valeurs qui sous-tendent leur idéologie politique ne changent pas. En revanche, le défi est de démontrer que ces valeurs de respect et de fraternité sont universelles et que

---

<sup>2</sup> « Vanessa Matz : le cdH reste un projet d'inspiration chrétienne », *Le Vif*, 5 août 2011, n°31.

des citoyens ayant d'autres convictions peuvent également s'y retrouver. Cela est d'autant plus ardu dans une société caractérisée, principalement en période de crise économique, par le repli sur soi et l'individualisme.

Enfin, il est également nécessaire de faire preuve d'une exemplarité à toute épreuve, en gérant la chose publique avec éthique. Ce n'est qu'à ces conditions que, même si certains partis issus de la démocratie chrétienne sont tentés de verser dans le conservatisme et/ou populisme, qui a aujourd'hui le vent en poupe, l'humanisme retrouvera sa crédibilité sur le long terme, et assurera véritablement son avenir.

---

## Bibliographie

BEKE, W., « L'identité démocrate chrétienne. Etapes dans un processus d'émancipation en relation avec le conservatisme » in DELWIT, P. (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

CAVERA, G., « La diaspora démocrate chrétienne et les prodromes de la transformation de la représentation italienne au sein du parti populaire européen » in DELWIT, P. (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

DE BRIEY, L., *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Bruxelles, Mardaga, 2009.

DELWIT, P., « Démocraties chrétiennes et conservatismes : convergences subies ou volontaires ? » in DELWIT, P. (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

MAYEUR, J.-M., *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 1980.

MUELLER, J.-W., « Has Christian Democracy reached a dead end in Europe ? », *The Guardian*, 10 juin 2010.

SEILER, D.-L., « Bilan des partis démocrates chrétiens et conservateurs à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle » in DELWIT, P. (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

VAN HECKE, S. et GERARD, E. (dir.), *Christian Democratic Parties in Europe since the End of the Cold War*, Leuven, Leuven University Press, 2004.

VAN HECKE, S., « Démocrates chrétiens et conservateurs au Parlement européen : mariage d'amour ou de raison ? » in DELWIT, P. (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

« Vanessa Matz : le cdH reste un projet d'inspiration chrétienne », Le Vif, 5 août 2011, n°31.



Auteur : Elise Ottaviani

Décembre 2011



**Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

cepass

regards sur la société

**Centre d'Etudes Politiques, Economiques et Sociales**

---

**Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles**

**Tél. : 02/238 01 00**